



Mes enfants doivent-ils payer pour leur père ?

Par **mamich**, le **09/07/2009** à **08:16**

Bonjour,
divorcée depuis 1984 mon ex-mari n'a plus eu de contact avec ses enfants aujourd'hui il est malade il a demandé à la croix rouge de les contacter est-ce qu'ils seront obligés de subvenir à ses besoins ou de payer ses dettes s'ils acceptent de le revoir ? merci pour vos réponses